

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE DU CONSEIL GENERAL
DU 12 DECEMBRE 2013**

Point 5 de l'ordre du jour. « Postulat déposé par M. François Grangier (PLR), co-signé par Mme Pascale Mottolini (PDC), demandant d'étudier la possibilité de doter le quartier de Villars-Vert d'une salle de rencontre communale ».

Le Secrétariat communal a reçu ce postulat le 13 novembre 2013. Il porte sur la possibilité de construire, acheter ou louer un espace dans le quartier de Villars-Vert, pouvant servir de lieu de rencontre, de réunion ou d'assemblée pour toute la population villaroise. Il s'agit là d'une tâche relevant de la compétence du Conseil communal. Au vu de ces éléments, le Bureau a émis un préavis favorable concernant la recevabilité de ce postulat.

Y-a-t-il une contestation sur la recevabilité de ce postulat ou sa qualification ? Tel n'est pas le cas, nous passons donc à la discussion de fond et je passe la parole au Conseil communal.

Mme Erika Schnyder, Syndique. Le Conseil communal vous remercie d'avoir pensé à Villars-Vert. Effectivement, cela fait déjà un moment que nous cherchons quelque chose pour ce quartier et pour son Association. Je peux d'ores et déjà vous dire qu'une solution a été trouvée, à satisfaction d'ailleurs de l'Association, puisque le Conseil communal a fait savoir qu'il met à sa disposition la grande salle de l'école de Villars-Vert. L'Association s'est déclarée très satisfaite de cette solution.

Permettez-moi de vous dire, Madame la Présidente, que du point de vue du Conseil communal, nous considérons que nous avons accompli le but qui était poursuivi par le postulat.

Mme Francine Defferrard, Présidente. Je passe la parole aux auteurs de ce postulat, M. Grangier et Mme Mottolini.

M. François Grangier, Conseiller général. Merci pour ces explications. Effectivement, vous avez parlé de l'Association de quartier de Villars-Vert. Je suis très content d'apprendre qu'une solution a été trouvée. Par contre, je pense aussi à d'autres utilisateurs potentiels d'une salle que l'Association elle-même. Cela pourrait être des sociétés ou d'autres personnes. Effectivement, mon postulat, qui est co-signé par Mme Mottolini, avait pour but de trouver pour les personnes un espace disponible à Villars-Vert pour organiser des assemblées, séances ou autres. J'ai appris, entre-temps, qu'il y avait tout de même quelques autres salles disponibles. Le but de ce postulat est de dire, est-il possible de faire un inventaire de toutes les salles disponibles à la location ou à la mise à disposition de la population, et pas seulement à l'Association de quartier de Villars-Vert ? Au vu de ce qui a été répondu, je propose de retirer le postulat, si ma collègue est également d'accord. Je vous enjoins également, s'il est possible, d'établir une liste de toutes ces salles et de la mettre sur le site internet en mentionnant toutes les informations y relatives, comme la personne de contact, les conditions de location, etc., afin que tout le monde puisse en profiter.

Mme Francine Defferrard, Présidente. Je passe la parole à Mme Mottolini.

Mme Pascale Mottolini, Conseillère générale. Pour ma part, je suis d'accord avec la proposition de M. Grangier.

Mme Francine Defferrard, Présidente. Comme ce postulat a été formellement retiré par les deux auteurs, il n'y a pas lieu de voter sur cet objet.